

QUALITÉ EXIGÉE POUR VALORISER LA VALLÉE DU RHÔNE

L'édition 2023 du Concours des vins d'Orange a réuni 119 jurys intraitables sur la qualité de 1 916 prélèvements pour attribuer les médailles qui rassureront le consommateur dans les rayons des magasins. Les vins de la vallée du Rhône représentent 7 % de la production.



Anne Mouralis, directrice du Concours des Vins d'Orange, et Michel Bernard, président, ont récompensé 450 vins de la vallée du Rhône lors de la 71^e édition du concours.

Des jurys de professionnels et d'amateurs experts sélectionnés, particulièrement exigeants, ont attribué 450 médailles.

Le consommateur choisit le plus souvent une bouteille distinguée d'une médaille, gage d'une sélection de dégustateurs avertis. Pour cette raison, chaque année, le Concours des vins d'Orange organise une immense dégustation sur un échantillon représentatif de la production des vins de la vallée du Rhône collectés à la cuve par cinq préleveurs agréés. Pour la 71^e édition, les

équipes pilotées par Anne Mouralis, directrice du concours, ont récolté 1 916 échantillons du millésime 2022 parcourant 7 000 km. Ces vins représentent 192 000 hl de production, soit 7 %, de la récolte de la vallée du Rhône. Des jurys de professionnels et d'amateurs experts sélectionnés, particulièrement exigeants, ont attribué 450 médailles. Michel Bernard, président du concours et viticulteur au

château Beauchêne, à Piolenc, explique que « 85 % des consommateurs déclarent que les médailles mettent le vin en valeur, 76 % d'entre eux qu'elles rassurent sur la qualité du produit, 70 % qu'elles incitent à l'achat et 61 % se disent prêts à payer plus cher une bouteille valorisée par un macaron ». Les vins ont été passés au crible les vendredi 3 et samedi 4 février dans l'espace Alphonse Daudet à Orange.

-Emmanuel Brugin